

MODES D'EXERCICE

Études infirmières en Belgique : ce qu'il faut savoir

15.05.15 Mise à jour le 13.05.15



7 Réagir



Imprimer



Envoyer



J'aime

359



Tweeter



G+1

3



Cet article fait partie du dossier :

▶ [Exercice international](#)

◀ Précédent

Suivant ▶

L'objectif de ce blog « [Une Infirmière En Belgique](#) » est de faire le point sur les informations importantes à connaître lorsque l'on souhaite faire ses études d'infirmier en Belgique et sur les démarches administratives qui s'avèrent généralement longues, fatigantes et coûteuses ! Revue de détails.

Tout d'abord, en Belgique, il n'y a pas de concours d'entrée pour intégrer la première année en soins infirmiers. Cependant le niveau et les notes demandées sont supérieurs à ce qui est exigé en France. En effet, alors qu'en France, 10/20 suffit, en Belgique c'est 12/20 minimum... Et si vous n'y arrivez pas, contrairement à la France, on vous dit gentiment au revoir (ou pas d'ailleurs.. :D). Pour résumer, si vous n'y



Étudiants infirmiers : Quelques conseils avant de tenter

allez pas dans l'optique de travailler sérieusement, de vous accrocher et de mettre

l'aventure en Belgique.

toutes les chances de votre côté pour réussir vos partiels, il y a 99,9% de chances que vous rentriez en France avec de sublimes photos souvenirs mais pas de diplôme malheureusement.

Ensuite il faut savoir que pour s'inscrire en Belgique, il faut ne pas avoir échoué plus de trois fois à des études supérieures en France, car vous ne serez plus finançable et vous devrez attendre cinq ans avant de pouvoir prétendre à une inscription la-bas ! En gros : si vous vous êtes inscrit une fois en fac de médecine, une fois en fac de psycho, et une fois en fac de sport et que cette année vous souhaitez aller en Belgique... il faut trouver une autre solution.

Troisième point : en Belgique il existe deux types de diplôme infirmier... Je m'explique !

- Il existe le brevet infirmier qui est accessible sans Bac et qui est beaucoup plus "pratique" que "théorique". Il est également préférable pour les Bac pro. Le brevet infirmier permet d'avoir un diplôme équivalent au diplôme d'infirmier mais qui, en Belgique, ne permet pas de spécialisation et qui est vu comme légèrement inférieur au bachelier en soins infirmiers.
- Le Bachelier en soins infirmier n'est quant à lui accessible qu'avec un Bac en poche comme son nom l'indique mais qui est celui-ci beaucoup plus "théorique" que "pratique". Du coup, il ouvre les portes de toutes les spécialisations (beaucoup plus nombreuses qu'en France) et offre la possibilité de poursuivre de nombreuses d'études. À vous d'évaluer votre niveau scolaire et vos capacités afin de choisir ce qui vous correspond le mieux !

IMPORTANT : cette différence ne se fait qu'en Belgique ! Si vous rentrez en France, vous aurez le même diplôme et vous pourrez faire une spécialisation sur le territoire Français !

ATTENTION : Après renseignements, le brevet en soins infirmiers ne serait peut-être pas reconnu en France ! (ce que les écoles se gardent bien de vous dire évidemment !). Donc faites attention !

Les démarches administratives

Passons maintenant aux choses sérieuses : les démarches administratives. Ces informations seront sans doute utile pour la survie d'un bon nombre d'entre vous, car quand on n'aime pas les papiers ou qu'on y connaît rien, c'est la torture !

Dans un premier temps, je vous conseille de prendre contact avec les écoles qui vous intéressent en précisant que vous êtes Français afin de voir comment elles fonctionnent en matière d'inscription. Il faudra soit vous rendre directement à l'école lors d'une porte ouverte pour vous pré-inscrire, soit envoyer votre dossier complet directement à l'école, ou alors remplir un formulaire de pré-inscription sur la page internet de celle-ci.

Les papiers à fournir dans votre dossier ne diffèrent pas tellement d'une école à l'autre (heureusement !) et sont globalement les suivants :

- le diplôme du BAC obtenu ainsi que le relevé de notes certifié conforme (pour cela il faut vous rendre à la mairie avec les originaux et les photocopies afin qu'on vous les tamponne) ;

- un extrait d'acte de naissance original (vous pouvez le [demander directement sur internet](#)) ;
- un extrait de casier judiciaire vierge (j'espère :D) que vous pouvez également [demander sur internet](#) ;
- une lettre de motivation (pour certaines écoles, un formulaire est à remplir et remplacera celle-ci) ;
- des photos d'identités (faites un jolie sourire !) ;
- et pour finir ce qui est le plus périlleux et qui fait le plus peur aux Français, la fameuse ÉQUIVALENCE ! Pour la demander, [il faut aller sur ce site](#), bien suivre toutes les étapes afin de payer les frais administratifs de cette démarche (200 euros) et ABSOLUMENT imprimer la preuve de paiement qui vous sera proposée (elle vous sera utile pour votre dossier d'équivalence, ainsi que certains papiers que je vous ai cité précédemment).

Voilà il me semble vous avoir cité les papiers principaux à avoir pour que vos démarches aboutissent favorablement et que vous ne soyez pas embêté ou pris par le temps (car certains papiers ont un délai d'attente plus ou moins long). Pour plus de renseignement ou si vous avez besoin d'un coup de pouce, n'hésitez pas (dans la mesure du possible... je ne vais pas venir faire votre dossier chez vous ;D)

[Ce billet a été publié le 2 mai 2015 par une Française en Belgique que nous remercions de cet échange.](#)

Une Française en Belgique
<http://unefrancaiseenbelgique.over-blog.com>

[← Retour au sommaire du dossier Exercice international](#)

Tags : Actus infirmières, International Europe

A lire aussi sur le sujet

- 10.06.2016 • [Edito - Les infirmières brillent dans les yeux d'Olivier !](#)
 - 10.06.2016 • [Des salaires plutôt stables pour les aides-soignants en 2015](#)
 - 10.06.2016 • [En congrès, les puéricultrices ont toujours de fortes attentes !](#)
 - 09.06.2016 • [Au bloc, plus les portes sont ouvertes, plus l'air est contaminé](#)
 - 09.06.2016 • [Le Sniil démissionne du Collège Infirmier Français](#)
-

Commentaires (7)

Réagir

Nouzha.Az

Spécialisation en France

#7



Bonjour,

Je suis française, j'ai fait mes études d'infirmière breveté en Belgique. Je suis diplômée depuis 2012 et je travaille actuellement en Belgique. J'aimerais aller plus loin dans mon cursus mais j'ai peu d'opportunités en Belgique (les spécialisations en gériatrie et psy ne m'intéressent pas

vraiment).

Dans l'article il est inscrit que "le brevet en soins infirmiers ne serait peut-être pas reconnu en France !". Cela veut-il dire que mon diplôme d'infirmière breveté ne me permettra pas d'entreprendre un Master en France ?

10 février 2016 - 15h46

Bernadette Fabregas

Réponse à Amy2627

#6



Bonjour, pour répondre à votre question, sans doute ce lien vous sera-t-il utile... <http://www.equivalences.cfwb.be/> Bonne journée

01 juin 2015 - 16h41

faufau

Entrer en IFSI belge avec un BAC pro SAPAT

#5



Bonjour,

J'aimerais savoir si avec un bac pro SAPAT français il est possible d'entrer en IFSI en Belgique ou faut-il un BAC générale ?

Merci d'avance,

cordialement, Faustine.

01 juin 2015 - 16h34

grums972

Pas de brevet sans Baccalauréat français

#4



Amy 2625, il faudra que tu vérifies tes sources, car je peux te certifier que l'on accède pas aux études d'infirmiers sans un niveau de secondaire!!!!!! De plus certains bac pro ne sont plus acceptés (pas d'équivalence possible).

Voici les conditions d'admission d'une école de brevet hospitalier à

Namur (ecnas) :

Pour les élèves ayant effectué des études en France

Pour entrer en première année, il faut avoir un baccalauréat général ou technologique. Dans ce cas, la demande d'équivalence est introduite par l'école (voir les documents nécessaires ci-dessous).

Les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel ou un brevet de technicien agricole doivent impérativement se présenter avec une équivalence délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. SANS CETTE EQUIVALENCE, AUCUNE INSCRIPTION N'EST POSSIBLE

Pour entrer en deuxième ou en troisième année, il y a lieu d'envoyer un dossier à l'intention de la direction, d'y joindre l'équivalence de votre 1ère ou 2ème année délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Amicalement,

18 mai 2015 - 13h50

Amy2625

Réaction

#3



Bonjour

Je souhaite confirmer que pour le Brevet, le Bac n'est pas nécessaire. En effet le BEP CSS suffit.

18 mai 2015 - 11h39

grums972

Renseignez vous avant d'avancer des éléments

#2



Le Brevet est valable pour toute l'Europe !

On ne peut pas accéder au Brevet sans baccalauréat Français (à moins de faire une classe préparatoire en Belgique qui débouche sur un niveau baccalauréat français).

De plus il est possible de se spécialiser dans certaines disciplines après le brevet (psychiatrie, gériatrie).

quelques conseils à donner:

- Armez vous de courage
- Soyez assidus et rigoureux
- Ne soyez pas sur la défensive mais acceptez les remarques
- Établissez un bon plan financier car aucunes aides Belges n'est accordées

Pour Info:

d'un point de vue des accords Européen (Boulogne je crois) sur la formation des infirmiers, les deux formations (brevet et bachelier) sont en infraction !!!! Ainsi la Belgique a pour

obligation de proposer un nouveau programme, conforme aux exigences Européennes pour la rentrée 2016.

Le projet est en étude, les acteurs du milieu pensent à une formation unique sur 4 ans (baccalauréat ou master 1) et une 5e année pour les spécialisations.
on ne sait pas comment ça va évoluer!

Pour finir, personnellement, je suis très satisfais de la formation Belge qui est d'une qualité remarquable! Je ne peux que vous encourager à partir la-bas pour entreprendre vos études.

Et pour ceux qui auraient l'impression de "profiter du système", croyez moi, les bailleurs, les commerces et l'économie Belge se feront un plaisir de vous accueillir! Un étudiant étranger en soins infirmiers en Belgique représente minimum 3 ans de transfert de richesses de son pays d'origine vers ce beau pays. Je ne parle même pas des Hôpitaux et autres lieux de soins qui en échange d'un cadre propice à la formation pourront vous compter officiellement dans les rangs du personnel ;) :)

Dernier argument, les Belges sont chaleureux et généreux, ça serait dommage de rater ça.

Bisous à tous

16 mai 2015 - 00h00

laurianneribet

reconnaissance du brevet en soins infirmiers en France

#1



Bonjour, je suis française et j'ai effectué mes études en soins infirmiers en Belgique. J'ai été diplômé en Juin 2013 et j'ai suivi la filière du brevet en soins infirmiers. Je voulais réagir par rapport à votre mise en garde face à la reconnaissance du brevet en soins infirmiers en France. Le brevet en soins infirmiers est bien reconnu en France, pour ma part je travaille en France actuellement et aucun soucis à ce niveau et de même pour tous mes camarades qui sortent de la même école que moi. Peut-être que cela dépend des écoles en Belgique. Mais pour ma part aucun problème de reconnaissance en France, le diplôme est européen même pour le brevet en soins infirmiers.

15 mai 2015 - 16h14



Changez de poste !



Envie de changer de poste ? Tournez un nouveau job qui vous correspond sur le site EMPLOI Soignant. Plus de 4000 offres d'emploi en ligne.

[Voir toutes les offres ▶](#)

S IFSI

ifsi

ants

PROFESSION IDE

[Au coeur du métier](#)

[Modes d'exercice](#)

[Grands dossiers](#)

[Ressources infirmières](#)

[Outils](#)

[Formation](#)

[Infos et actualités](#)

[Services pros](#)

SPÉCIALITÉS

[Infirmier anesthésiste \(IADE\)](#)

[Infirmier de bloc \(IBODE\)](#)

[Cadre de santé](#)

[Puéricultrice \(IPDE\)](#)

[Secteurs d'exercice](#)

EXERCICE LIBÉRAL

[S'installer en libéral](#)

[Exercer en libéral](#)

[Se développer en libéral](#)

MÉTIERS DU SOIN

[Paramédical](#)

[Psychologie](#)

[Médical / Médico - technique](#)

[Autres professions](#)

EMPLOI

BOUTIQUE

A propos du groupe IZEOS

Qui sommes-nous ?

Le site du groupe

Nous rejoindre

Annonceurs

Nos sites média :

Infirmiers.com - Information et ressources pour les infirmiers, les étudiants infirmiers et les candidats au concours infirmier.

Cadredesante.com - Le site de référence des cadres de santé.

Aide-soignant.com - Le site de la communauté aide-soignante.

Jnil.fr - Les journées nationales des infirmiers libéraux : conférences et ateliers les 30 et 31 mars 2017.

Nos services :

Idecollection.com - Matériel infirmier et médical, équipement infirmière libérale.

Emploisoignant.com - Offres d'emploi et recrutement dans le secteur de la santé.

Mediformation.com - E-learning pour les soignants : formations professionnelles, préparations aux concours, tests et cours étudiants IFSI.



© IZEOS 2013 - Les sites d'izeos : IZEOS | Infirmiers.com | Cadredesante.com | Aide-soignant.com | JNIL | EMPLOI Soignant | MEDI formation | IDE Collection |

5 avenue de Verdun - Le panoramique - 94200 IVRY SUR SEINE